|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Formulaire de demandede subvention communalepour la réalisationd’un audit énergétique | Une image contenant dessin, alimentation  Description générée automatiquement |

**Coordonnées du demandeur**

Numéro de registre national:

NOM : Prénom : Tél./GSM :

Adresse (domicile) : Rue N°

Code Postal : Localité :

Adresse e-mail :

Adresse (du bien audité, si différente du domicile) :

Rue N°

Code Postal : Localité :

Je, soussigné.e ….

* demande la subvention communale pour la réalisation de l’audit portant le n° de référence : … et réalisé par …
* atteste sur l’honneur que la construction du bâtiment concerné par l’audit est antérieure à 1980
* joins les documents suivants à la présente demande :
  + La preuve de commande/réalisation de travaux d’amélioration énergétique sous forme d’un devis signé ou d’une facture d’acompte ou, dans le cas d’une rénovation par le demandeur, la facture des matériaux et le reportage photographique, pour un montant minimum de 5.000,00€.
  + L’audit pour lequel la subvention est demandée (fichier sous format pdf complet)
* approuve la charte des valeurs de la rénovation (voir ci-dessous)
* m’engage à
  + travailler uniquement avec des partenaires professionnels signataires de la charte de confiance et de qualité de la plateforme Rénov’OLLN (accessible sur [www.renovOLLN.be](http://www.renovOLLN.be), toute nouvelle entreprise peut s’inscrire gratuitement)
  + amener la rénovation énergétique de mon logement le plus loin possible vers le label PEB A, en fonction de mes moyens et de ma situation
  + participer à une réunion d’évaluation et de suivi avec Rénov’OLLN

Charte des valeurs de la rénovation

1. Endiguer durablement et sans discrimination la précarité énergétique

2. Traiter l’enveloppe des bâtiments avant les systèmes de production de chaleur, les systèmes de froid étant bannis

3. Prendre en compte le confort, été et hiver, et la qualité hygiénique de l’ambiance intérieure

4. Mettre en œuvre les moyens permettant d’atteindre les résultats visés, les mesurer et les rendre accessibles

5. Adopter des solutions respectueuses du bâti existant et de l’environnement

6. Associer économies d’énergie, qualité sanitaire et qualité de vie

7. Protéger les intérêts de toutes les parties d’un projet.

8. Privilégier une réflexion globale et de long terme sur les investissements

9. Veiller à la cohérence des projets avec l’objectif à long terme de la région[[1]](#footnote-1)

10. Privilégier et développer les circuits courts et l’économie circulaire

11. Être soucieux de la bonne utilisation des fonds publics

12. Améliorer le bien-être global de l’occupant

13. Adopter une démarche vertueuse pour toute la profession

Fait le … à … Signature du demandeur

1. Label PEB A en moyenne en 2050 [↑](#footnote-ref-1)